

Polémique aux Vaseix, effectifs 2025 et DGH : les points clés du CSA EA

LES INSTANCES

ACTUS MILITANTES



Lors de la séance, la DGER a réaffirmé son appui au directeur du lycée des Vaseix face aux pressions extérieures. Alors que les effectifs progressent encore en 2025, les arbitrages à venir sur la DGH pourraient fragiliser certains établissements, en particulier en zone rurale.

Ce CSA EA s'est ouvert par une mise au point du Directeur général adjoint de la DGER sur la polémique survenue récemment au lycée agricole des Vaseix à Verneuil-sur-Vienne (87). Le sujet était porté par plusieurs organisations syndicales en déclaration liminaire, dont celle du SEA-UNSA (cf DL en fin de communiqué). La DGER a apporté son soutien sans détour au directeur du lycée qui s'est retrouvé menacé dans un communiqué de presse de la Coordination rurale 87, signé par le président du CA de l'EPL. Ce dernier s'opposait à la tenue au lycée d'une réunion d'information publique à l'initiative d'une association limousine travaillant sur l'avenir de l'agriculture dans le Limousin. La CR 87 demandait de manière très ferme au directeur et à la DRAAF d'interdire la venue de cette association. Cette attitude est évidemment inacceptable et ne correspond en rien aux valeurs et aux rôles que doivent assurer les présidents de CA. Le DG adjoint nous a précisé que la Direction des affaires juridiques du ministère (DGAFP) avait été saisie pour clarifier les possibilités d'actions face à de tels agissements de la part d'administrateurs. **Nous regrettons que face à cette menace, l'association se soit retirée. Rappelons que le CNEA a voté à l'unanimité en juillet dernier une motion relative à l'approche des questions socialement vives avec les apprenants et à l'intervention d'acteurs extérieurs dans les établissements d'enseignement agricole.**

Le SEA-UNSA salue ici le soutien sans faille de notre autorité mais reste préoccupé par ces prises de position inacceptables de la part de certains représentants de la profession agricole.

Effectifs 2025 :

À la rentrée 2025, la progression de +1,6% confirme celle de 2024 (+1,2%). L'EA public voit ses effectifs augmenter de 1%. C'est toujours la voie professionnelle qui enregistre les plus fortes progressions : + 5,1% en Capa et + 2,4% en Bac Pro. Ce qui porte à 157 362 apprenant-es dans l'EA, les effectifs en apprentissage seront connus en janvier.

Le SEA-UNSA a mis l'accent et attend des réponses chiffrées sur :

- L'impact de la baisse démographique qui touche l'ÉN et devrait mécaniquement nous concerner ces prochaines années. Sur ce sujet, la DGER reste confiante du fait de l'attractivité de nos formations et de nos particularités. Il n'en reste pas moins que la concurrence entre EA et ÉN va s'accroître, surtout dans les filières générales et technologiques. Certains lycées situés en milieu rural risquent d'être fragilisés ;
- La déperdition structurelle en cours de filière, plus principalement en BTSA qui fragilise ces classes et les futurs Bachelors ;
- La concurrence de la part des MFR qui voient leurs moyens augmenter du fait d'un calcul à l'élève ;
- Le risque de baisse du nombre d'apprentis suite à la diminution des aides aux entreprises.

DGH prévisionnelle :

La DGER applique depuis l'an dernier un nouveau calendrier dans la communication des moyens en DGH. Les autorités académiques sont notifiées à l'automne des moyens pour la rentrée suivante. En parallèle, la DGER mène un travail d'harmonisation entre les différentes régions, basé sur les évolutions d'effectifs sur 3 ans et sur le niveau de DGH par élèves (objectif : 78h par élève). Cette approche conduit à des ajustements des enveloppes régionales, parfois importants. Dans l'immédiat, la DGER se base sur les moyens en masse salariale (+40 ETP) du projet de loi de finances 2026 pour calculer la DGH prévisionnelle 2026.

L'augmentation des ETP à la rentrée 2026 se répartit comme suit :

- 5 pour le Bachelor (sous la forme d'HSE) ;
- 5 pour renforcer l'inspection en vue de travailler dans les établissements privés ;
- 5 pour créer des agences comptables mutualisées ;
- Reste 25 ETP dont 14 pour le public.

Les écarts entre régions sont marqués, par exemple + 7,1 ETP en AuRA , - 4,3% en Nouvelle Aquitaine. Cela va entraîner des arbitrages difficiles dans certaines régions.

Là encore, le SEA-UNSA alerte sur l'impact dans les établissements de ces évolutions de DGH.

Les contraintes qui pèsent sur certaines DRAAF les conduisent à réorienter les moyens, parfois dans une logique comptable, vers les classes qui recrutent le mieux. Sur les gels de classes, le SEA-UNSA insiste sur l'impact extrêmement négatif des annonces de gels tardifs (pendant l'été ou

avant la rentrée). Le maillage territorial doit être respecté dans l'intérêt des apprenants.

Déclaration liminaire SEA-UNSA au CSA-EA du 18 novembre 2025

Monsieur le Président, Chers collègues,

Encore une fois, **les pressions exercées** par une organisation représentative des exploitants agricoles, la Coordination rurale 87 pour ne pas la citer, ont eu raison d'une intervention programmée dans un lycée agricole. Après Meymac et l'annulation de la projection d'un film sur le loup, c'est donc au tour du lycée des Vaseix d'être contraint d'annuler la venue d'une association, cette fois pour une restitution publique d'un travail de prospective sur l'avenir de l'agriculture dans le Limousin. **Ces pressions doivent cesser. Leur contenu est insupportable** (« Non à l'endoctrinement de l'enseignement agricole » ose la CR87 dans son communiqué), **leurs effets délétères**. La motion adoptée en CNEA en juillet dernier est très claire et doit servir d'appui pour recadrer les présidents de CA qui sortent de leur rôle, ici celui des Vaseix, par ailleurs membre du CA de la CR87. Dans l'intérêt de tous, nous devons trouver des moyens pour dépoliariser et permettre les débats sur l'agriculture. Les lycées doivent à tout prix être préservés de la dérive populiste qui mine le débat public dans notre pays.

Sur les **négociations** nationales **CFA-CFPPA**, le SEA-UNSA se **félicite** de leur reprise et **réaffirme l'urgence d'aboutir à un cadrage nationale clair** sur le temps de travail des ACB.

Les évolutions actuelles de la FPCA vont amener des CA à se prononcer sur un rapprochement des centres de formation. En cascade, ce sont les conditions de travail des agents des différents centres qui vont être impactées et potentiellement rediscutées : vertigineux.

La demande des collègues que nous rencontrons dans les centres est claire : ils attendent un cadrage national clair pour pouvoir avancer sereinement.

Enfin, le SEA-UNSA souhaite alerter sur la **gestion des classes à petits effectifs**. Nous craignons, et constatons déjà, que le manque de moyens pour accompagner la hausse des effectifs n'ait de graves conséquences sur la carte des formations et le maillage territorial des EPL. En effet, la pénurie contraint les DRAAF à optimiser la gestion des moyens dans une logique semblable à celle de la réforme de la voie professionnelle de l'Éducation nationale. Cela débouche sur des fermetures de classes à petits effectifs pour réallouer régionalement les moyens vers des formations qui recrutent mieux. Pourtant, toutes nos filières de formations sont insérantes et répondent à des besoins sur les territoires. Certaines souffrent d'un manque d'attractivité important mais aucune ne rentre dans les critères de la réforme Grandjean. Ce sont d'ailleurs bien ces raisons qui nous ont permis d'y échapper en 2023.

Le SEA-UNSA réaffirme qu'un objectif chiffré de remplissage de classes ne peut pas être la seule boussole pour gérer les classes qui peinent à recruter. Si, en dernière extrémité, une formation doit fermer, cela doit se traduire par une évolution ou une transformation et non une fermeture sèche.